

1667.

Janvier : Pape : « *Pensant souvent*
25-janv : Pallu : « *Si Notre Seigneur*
19-oct : Pallu : « *Vous aurez su par*
23-nov : Ambroise, capucin : « *Je risque*

Lettre au Pape

[*Amp, vol. 121, p. 722-723*] [copie]¹⁶⁶

[cf. *Amp, vol. 121, p. 734*]

[cf. *Relations, n° 61, p. 195-197*]

Pensant souvent aux très grandes obligations que j'ai à Votre Sainteté et à l'utilité spirituelle qui me revient des outrages qu'on m'a faits en exécutant vos ordres, je ferai continuellement des vœux à Dieu, pour qu'il vous fasse aussi grand dans le ciel comme vous êtes sur la terre. Comme votre pouvoir n'a point de bornes, vous faites des grâces à qui il vous plaît et dans l'étendue que vous voulez. Cependant il faut constater que les plus avantageuses que vous accordez sont celles qui donnent plus de lieu de souffrir pour la gloire de Dieu. Je ne suis pas capable, Saint Père, d'avoir d'autres sentiments, parce que ce que j'ai ressenti et ce que je ressens dans la plus haute persécution qui m'a été faite par les religieux d'ici m'ont convaincu expérimentalement de cette grande vérité. Soutenant, Saint Père, vos intérêts qui sont inséparables de ceux de Jésus Christ et de l'Église, on m'a déclaré par un acte public, lu et affiché à la porte des églises, suspect en la foi et défendu à tous les fidèles d'avoir communication avec moi ni avec tous

¹⁶⁶ À notre connaissance, c'est la seule lettre adressée au pape, de la part de Mgr Lambert, qui a été écrite en français, toutes les autres étant en latin.

les ecclésiastiques mes confrères, sur peine aux contrevenants d'être menés à Goa pour rendre raison au Saint-Office d'avoir commis un tel crime. La joie que j'ai [eue] en ce rencontre *[sic]* fut incroyable, me voyant déclaré anathème pour la défense de vos intérêts et ceux de l'Église catholique *[p. 723]* dont je me sentis si honoré que j'en pleurai de joie après la publication de cet acte et que j'eusse trouvé moyen d'avoir cette pièce que je garde signée de deux religieux en bonne forme comme le plus auguste monument du monde. Je pense qu'il était important que ce jugement parut devant Votre Sainteté et que j'étais dans l'obligation de rendre mes reconnaissances à ceux qui en étaient les auteurs par une déclaration que je leur envoyai faire la veille de Noël dont je fus récompensé par l'emprisonnement de l'un de ceux qui leur étaient allé porter, qu'on mit aux fers sur le champs de la part du Saint-Office. La vengeance que j'en pris fut de demander instamment à Dieu qu'il lui plût reconnaître le bienfait qu'ils me faisaient en leur donnant toutes les grâces qu'il m'a faites et qu'il aurait la bonté de me vouloir faire à la subrogation desquels je consentais ne pouvant rien faire de plus grand en leur faveur. C'est encore dans ce sentiment que je me jette aux pieds de Votre Sainteté pour en cas que vous trouvassiez qu'ils eussent manqué vous supplier au nom de l'amour que vous portez à Jésus-Christ de leur pardonner, ou de me permettre au moins de satisfaire pour eux la peine que vous les pourriez condamner.

Vous déclarant avec toute la soumission que je vous dois, si vous ne me la défendez pas, que je suis dans cette pensée, quand le jugement que vous en pourrez donner me sera connu. Sans cette attente, j'aurais plus douté s'il n'eut pas mieux valu garder le silence que de vous informer de cette affaire. J'avoue néanmoins que l'espérance, que vous ne m'empêchez pas d'accomplir parfaitement le plus charmant de tous les conseils évangéliques, m'a tiré de cette

appréhension, ne croyant pas à moins de cela avoir satisfait à l'obligation d'un véritable disciple de Jésus-Christ.

Je n'écris rien à Votre Sainteté de nos missions auxquelles Dieu donne beaucoup de succès. Mgr l'évêque d'Héliopolis en rendra compte à Votre Sainteté dont je demande à genoux la bénédiction.

Lettre à Mgr Pallu

[Ameq, vol. 121, p. 724-727] [copie]

[cf. Ameq, vol. 121, p. 735]

[cf. Relations, n° 63, p. 197-202]

[Le 25 janvier 1667]

Si Notre Seigneur vous honore de ses croix en Europe comme je le pense, il nous a fait aussi cette miséricorde depuis peu de mois en nous favorisant avec profusion, et en cela je m'estime plus heureux de lui être obligé que s'il m'avait donné une place de Séraphin dans le Ciel. La cause de ce bonheur extraordinaire vint de ce que j'écrivis en l'an 1665 par Monsieur Chevreuil à Monsieur le Gouverneur de l'évêché de Malacca à Camboje. Je lui donnais avis des grands désordres de Siam, il a si bien reçu ma lettre et y a donné tant de crédit, qu'il m'a envoyé tous ses pouvoirs par sa réponse¹⁶⁷. Mais comme son paquet s'adressait au vieux prêtre d'ici, il en donna aussitôt avis aux religieux de ce lieu qui en [conservent*] un esprit si grand qu'ils résolurent dès lors de tout faire pour en empêcher l'exécution, de sorte qu'après plusieurs délibérations tenues en l'église des jésuites à ce sujet, ils arrêterent de me traiter à l'Inquisition et de donner un jugement contre nous qui nous

¹⁶⁷ Cf. *Relations*, n° 56, p. 179-180.

lia les mains non seulement à Siam mais encore dans les lieux de nos missions, ainsi ce qu'ils ont fait par un acte public que je vous envoie, par lequel ils m'ont déclaré suspect en la foi, etc. Comme cette affaire n'est pas de petites conséquences et qu'elle fait voir à quel point d'aveuglement et de misère les religieux d'ici sont arrivés ; je travaillai un peu à éclaircir cette matière tant pour notre justification que pour la rendre en état d'être jugée à Rome, donnez-vous s'il vous plaît, la peine de lire ce que j'en ai écrit. Je n'ai point cru que je dusse à hasarder l'original de ce jugement dont je suis saisi, parce que outre qu'il pourrait être perdu par les chemins, je confesse à votre grandeur que j'aime cette pièce tendrement il faut donner gloire à Dieu et vous dire que nous avons senti dans ce temps de cette grande tempête un secours intérieur de Dieu inexplicable et qui nous a rendus incapables d'avoir d'autres pensées que de suivre les conseils de notre divin maître d'une manière plus particulière. Cependant je ne vois point que cela diminue rien de la version qu'on a pour nous ; au contraire, comme nos affaires en vont mieux, on nous veut toujours plus de mal, et j'ai été averti de bonnes parts qu'on en veut à ma personne plus que jamais, et vous disant sur ce sujet, ma pensée je me vois avec bien du plaisir fort en péril de ma vie, souvent je représente à Dieu dans le fort de mon oraison qu'il me semblerait fort à propos d'être immolé, croyant que par un semblable sacrifice [p. 725] je contribuerais plus avantageusement à la réformation des religieux missionnaires. Je passe même jusque là de douter s'il ne serait pas plus profitable à l'Église que je mourusse de cette sorte que par les mains d'un bourreau pour la foi dans les lieux de nos missions ; dans cette disposition, je crois que je resterai ici cette année pour voir si je pourrai obtenir ce bonheur ; ainsi je ne fais point d'état d'entrer dans les lieux de votre juridiction plus tôt que l'année prochaine.

L'emploi ne nous manque pas ici : nous avons deux petites paroisses de néophytes, une petite école assez nombreuse de chrétiens et de gentils, des catéchumènes, etc., sans parler du camp des Japonais qui ont pris notre parti dans la persécution qu'on nous a faite, et qui demandent d'entrer sous notre direction. Il se trouva quelques bonnes âmes auxquelles j'ai déjà fait quelques entretiens spirituels où elles ont pris grand goût ; le seigneur Jean Dorio, qui est le premier des chrétiens japonais, dont la famille est composée de 23 personnes, s'est déclaré pour nous et vient fort souvent céans. Ainsi Votre Grandeur voit que nos affaires n'eussent jamais plus de succès qu'après cette bourrasque. Je dispose toutes choses pour que venant des missionnaires français, ils peuvent s'établir parmi ceux de cette nation, car présentement nous ne le pourrons pas. Notre cher Mr Laneau, qui est une des plus belles âmes qu'on puisse voir, est fort occupé. Il dit deux messes tous les dimanches ; je le soulage en ce que je puis, et me suis chargé de toutes les prédications.^{o168}

La juste appréhension que j'ai qu'on arrête nos paquets qui viendront d'Europe au nom du Saint-Office et ceux que j'ai appris, m'ont obligé d'envoyer le sieur François Pérez que j'ai agrégé à nos missions, jusqu'à Surate pour mettre ce paquet que j'adresse à Votre Grandeur entre les mains de nos Français. Là il prendra conseils s'il devra aller porter les lettres que j'écris à Monsieur l'Inquisiteur de Goa et à Monsieur le Gouverneur de l'évêché de Malaque qu'il y doit être à présent.

La certitude morale que nous avons d'avoir bientôt des missionnaires français m'a fait prendre résolution de nous faire bâtir sur le lieu que le roi nous a donné, où l'on travaille actuellement, le corps de logis avec deux étages ; le premier aura six chambres et une salle où demeureront les

¹⁶⁸ Cf. *Siam*, p. 14.

personnes consacrées à Dieu, et le second sera une grande chapelle où nous garderons le Saint-Sacrement ; c'est tout le moins que nous pouvons faire, et cela nous suffit ; car je vais faire un cimetièrre que nous allons élever d'une brasses de terre, pour qu'on y puisse enterrer les corps dans le temps de l'inondation.^{o169}

Votre Grandeur trouvera parmi les papiers que je lui envoie la bulle de la Croisade en portugais qu'on donne à tous ceux qui en veulent acheter ; vous verrez comme par les termes qui y sont employés qu'il n'y a que les vaisseaux du roi de Portugal d'Europe [p. 726] lesquels viennent en tous ces quartiers ici sans dessein d'y demeurer qui puissent jouir des privilèges y contenus. J'ai demandé plusieurs fois comment au préjudice de termes si clairs, on distribuait cette bulle de toutes sortes de nations, la réponse a été à l'ordinaire que c'est la coutume et que si cela ne pouvait pas, comment est-ce que les supérieurs permettraient cela ? On commet plusieurs abus sous ce prétexte, Votre Grandeur en parlera à Rome et ne viendra point, s'il lui plaît, qu'avec les remèdes nécessaires pour surmonter les obstacles des religieux dans nos missions. S'il y avait moyens que les décrets qu'on donnera pour ce sujet, pour la réformation des missionnaires en tous ces quartiers, peuvent être approuvés par le roi de Portugal et par les généraux des ordres. Je ne vois point qu'après cela qu'aucun d'eux ne pût pallier les désobéissances.

Il est vrai qu'avec cela il serait encore à souhaiter qu'il y eût dans ces extrémités du monde quelque légat ou une personne de haute dignité qui eût le pouvoir de châtier les scandales des religieux qui sont si grands qu'ils détruisent tout à fait la réputation de la religion catholique. Nous avons gémi de celui que les jésuites d'ici ont donné depuis peu au sujet de la sollicitation qu'ils ont faite d'avoir

¹⁶⁹ Cf. *Siam*, p. 18.

l'administration de la feturie [factorerie] des Anglais, vacante par la mort de celui qui en avait le soin. On ne croit pas qu'ils réussissent dans cette sottise prétention, cette compagnie comme Votre Grandeur sait, est toute corrompue dans toutes les provinces d'ici, il n'y plus de pauvreté ni d'obéissance, mais une vie fort large et des maximes si pernicieuses qu'on ne peut dire le tort qu'ils ont fait à la sainteté du christianisme. Contribuons au nom de Dieu à leur réformation, nous souvenant cependant que si nous ne sommes pas pire qu'eux c'est par la pure miséricorde d'un Dieu qui nous aime.

Outre les deux jacobins qui étaient ici, quand Votre Grandeur partit, il en est venu un troisième pour faire la visite ; mais il vaudrait bien mieux qu'il ne fût pas venu ; il a demandé à l'un pour le faire vicaire en leur église un pain d'or d'environ dix-huit de nos onces pesant, et à l'autre pour le laisser moitié moins ; enfin le riche est installé et le pauvre Père Louis Fragoso dépossédé, ils sont mal ensemble et demeurent chacun en une maison séparée.

Il y a plus d'un an qu'il partit d'ici un petit franciscain qui dit la messe plusieurs mois pour diverses personnes, sans être prêtre. Il y a deux capuches ou recollés d'un même couvent qui sont dans une même maison, sans se parler et ennemis.

Tous ces désordres et un abîme de dérèglements que je sais m'obligent Monseigneur à vous conjurer de vous jeter souvent aux pieds de Sa Sainteté et de la Sacrée Congrégation pour obtenir l'établissement d'une congrégation apostolique telle qu'il a plu à la bonté divine de nous inspirer.

[p. 727] Je ne dis rien à Votre Grandeur des affaires du Tonquin, parce que je vous envoie tout ce que Mr Deydier m'en a écrit sans qu'il s'en manque une syllabe. Nous avons écrit à Mr Chevreuil de rester à Camboje où il serait

beaucoup plus utile. Ceux qui viendront ici feront sagement d'employer leur viatique en gros corail vermeil soit en grain soit en branche, en ambre qui tire bien la paille, en émeraude et en autres pierres de 30, 40, 50 écus et pour le plus de cent écus chaque.

Cette lettre a été envoyée avec toutes les pièces et justifications à Mr d'Héliopolis et à Goa le 25^e janvier 1667.

Lettre à Mgr Pallu

[Amp, vol. 857, p. 221-232] [copie]

[cf. Amp, vol. 876, p. 491-502, p. 503-514, p. 515-530, p. 837-855] [copie]

[cf. Siam, p. 18-19, p. 103, p. 23, p. 26]

À Siam, le 19 octobre 1667.

Notre Seigneur Jésus-Christ soit le seul objet de nos âmes.

Vous aurez su par mes précédentes quelques oppositions que j'ai reçues dans les fonctions de mon ministère, tout ce que je puis dire sur cela, sans approfondir dans les conduites de la divine providence qui *de tenebris facit splendescere lumen*, c'est que « *inimicus homo hoc fecit* » [Mt 13, 28 : c'est un ennemi qui a fait cela]. En vérité, Monseigneur, je puis dire que depuis que j'ai souffert ces persécutions que l'on doit nommer des faveurs bien spéciales du ciel, puisque ce sont les fruits de l'arbre sacré qui nous a donné la vie, nos affaires, ce me semble, en vont mieux.

Il semble que la grâce veuille opérer quelque chose dans le cœur du roi de Siam ; car depuis peu il a voulu voir à fond ce qu'enseigne la religion chrétienne, ce qui nous ayant été

rapporté, nous crûmes lui devoir faire présent d'un recueil d'images en taille douce, de tous les mystères de la vie et passion de Notre Seigneur, des douze Apôtres, des quatre évangélistes, des fondateurs des ordres religieux et de deux saints des plus illustres de chaque ordre, et des quatre fins dernières, que nous avons fait relier en France, avec des feuillets blancs entre les images, pour y écrire ce qu'elles signifient ; c'était dans la pensée qu'il en demanderait une explication. En effet, deux ou trois jours après qu'il l'eût reçu, il envoya dire qu'il désirait extrêmement savoir ce que signifiaient ces portraits, et qu'on lui ferait plaisir de lui en écrire dans les feuillets blancs l'explication en langue de Siam. Cet ouvrage a occupé environ deux mois Mr Laneau, qui sait lire, écrire et parler cette langue ; il a eu cet avantage de s'être bien fait entendre dans les choses de la religion, pour en avoir appris les termes dans le temps qu'il a demeuré avec les prêtres des idoles.

Sitôt que cette pièce fut en sa perfection, elle fut présentée au roi, qui en donna la communication aux plus considérables docteurs de la Cour, lesquels après avoir lu et examiné ce livre en firent leurs rapports au roi, et lui dirent [p. 222] que la religion chrétienne était bonne, qu'elle enseignait des choses fort relevées, et cependant, que celle dont le roi faisait profession était aussi bonne.

On a su depuis que le roi a dit en quelque rencontre, parlant de notre religion, qu'elle lui plaisait, et assurément depuis ce temps-là il nous favorise davantage. Car s'étant souvenu de l'ordre qu'il avait donné, de nous envoyer des matériaux nécessaires pour le bâtiment de notre église, et ayant su la négligence de ses officiers à l'exécuter, il donna un nouveau commandement d'y satisfaire ; ensuite de quoi on nous a livré le bois nécessaire pour cela, et averti notre interprète de se faire livrer ce qu'il faut de briques, et autres matériaux. Le ministre même avait tellement à cœur que l'ordre du roi fut exécuté, et d'ailleurs il a tant d'estime

pour nous, qu'ayant trouvé dans une salle du palais, où il avait pour quelques affaires temporelles fait assembler les jésuites, le commissaire du Saint-Office, et quelques séculiers portugais, il demanda si les officiers du roi avaient fourni ce qu'il avait désiré être livré aux missionnaires français pour leur bâtiment ; et sur la réponse que cela était bientôt fait il dit : « Hé bien, voilà le présent du roi accompli, mais je n'ai pas encore fait le mien ; dites de ma part à Monseigneur l'évêque que je veux aussi contribuer à faire son église. »^{o170}

Voyant ces premières traces de la grâce dans le cœur de ce roi, il faut, Monseigneur, que je vous expose une pensée qui m'est venue, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira : c'est qu'ayant appris les grands desseins que notre généreux monarque a pour l'établissement du commerce aux Indes, il me semble que cette ville étant un lieu très avantageux, pour cela, on pourrait insinuer au roi d'envoyer un ambassadeur en cette Cour, à l'exemple des Hollandais qui y ont bien réussi, afin de traiter par lui du commerce que l'on peut faire dans ce royaume, et par ce même moyen, que Sa Majesté Très Chrétienne conviât ce roi de vouloir embrasser notre religion comme étant très sainte, et la plus propre à faire régner les princes qui la professent, dans une suprême autorité, parce qu'elle oblige par ses [p. 223] lois les chrétiens d'être fidèles et très obéissants à leurs souverains sous peine d'être damnés, et lui représentant d'ailleurs, qu'il doit à la religion catholique la prospérité et grandeur de ses États, que lui et ses prédécesseurs ont si heureusement possédés depuis tant de siècles.^{o171}

¹⁷⁰ Un long extrait de cette lettre (« Il semble que la grâce veuille opérer... contribuer à faire son église. ») a été publié dans *Relation des Missions des Evesques François aux Royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Camboye, et du Tonkin. Divisé en quatre parties*, Paris, Le Petit, 1674, p. 8-11. (Cf. : *Siam*, p. 18-19).

¹⁷¹ Cf. *Siam*, p. 103 : « Voyant... tant de siècles ».

La pensée qu'il a que toutes les religions sont bonnes lui sera toujours écouter bien favorablement les propositions qui lui seraient faites de la nôtre, ce que j'ai rapporté ci-dessus des sentiments qu'il a témoigné avoir de notre religion en est une assez grande preuve. Mais nous en avons aussi une autre de cette dangereuse facilité à écouter toutes les propositions qu'on lui fait sur le changement de religion, et qui devrait bien faire penser sérieusement à la proposition que je fais. C'est qu'il n'y a pas longtemps que la reine d'Achem qui est le plus considérable royaume de l'île de Sumatra et qui gouverne à la place de son frère qui est mahométan sollicita le roi de Siam par son solennel ambassade d'embrasser l'Alcoran. Le roi fit une très belle réception à son ambassadeur, et même l'on a remarqué depuis ce temps-là qu'il gratifie beaucoup ceux de cette malheureuse secte. J'avoue que l'exemple de cette princesse infidèle si zélée pour le progrès de sa méchante loi m'a fait naître la pensée de vous faire cette proposition.

Mais il faut revenir à notre bâtiment et vous dire de quelle façon nous l'avons fait. Vous savez assez les marques que nous avons eues qu'il était de l'ordre de Dieu que nous nous établissions en cette ville. Nous y avons fait bâtir un assez grand corps de logis sur la place qui nous fut donnée l'an passé dont le premier étage est de briques, et le deuxième de bois où l'on a fait une assez ample chapelle sous laquelle pourront demeurer plusieurs missionnaires. On a été contraint, à cause du débordement des eaux qui arrive tous les ans et qui noie les premiers étages des maisons à moins qu'elles ne soient élevées sur quatre [pilâtres*] pour éviter cet inconvénient, de faire élever la hauteur d'une brasse de terre plus de vingt brasses en carré pour en faire le cimetière et le [p. 224] le jardin qu'il avait fallu appuyer d'une muraille de briques.

Comme autour de la ville de Siam, il n'y a plusieurs sortes de nations divisées les unes des autres dans autant

de villages que les Portugais appellent camps, nous avons donné au nôtre le nom de Camp de saint Joseph comme par reconnaissance des faveurs reçues par l'intercession de ce généreux patron de nos missions. Depuis cet établissement on a ressenti de nouveaux effets de grâces du ciel par les conversions de quelques gentils qui sont assez fréquentes, et de plusieurs jeunes gens de diverses nations qui sont entrés dans le séminaire dont on espère tirer de grands fruits dans la suite des temps.^{o172}

Il y a quelque temps que j'ai fort en vue de vous écrire, touchant trois grands services qu'on peut rendre à l'Église dans ce royaume et qui y seraient bien reçus.^{o173}

Le premier est d'y établir un séminaire et collège perpétuel de toutes sortes de nations, qui puisse contenir près de cent personnes ; c'est ce dont nous avons déjà jeté les fondements, dans l'espérance que Dieu y donnera des progrès considérables.

Le deuxième serait d'instituer une communauté de plusieurs petites vierges, qui pourrait être autant et plus nombreuse que celle des séminaristes ; nous aurions besoin pour cela de deux ou trois vertueuses dames de France, qui eussent grâce pour cet emploi ; il ne serait pas bien difficile de venir ici par mer, et elles ne doivent pas avoir moins de courage que les dames du Portugal et de l'Espagne, dont les premières vont par toutes les Indes, et les autres jusqu'aux Philippines.

Le troisième, et qui donnerait le plus dans les yeux de cette Cour, serait l'érection d'un hôpital pour les malades, pour le gouvernement duquel on aurait besoin de deux personnes zélées pour le service des pauvres, et qui entendissent quelque chose de la chirurgie et de la

¹⁷² Cf. *Relation des Missions des Evesques François...*, op. cit., p. 16-17.

¹⁷³ Cf. *Relation des Missions des Evesques François...*, op. cit., p. 61-62.

médecine, et quand même ces aides ne seraient pas si habiles, ils ne laisseraient pas de passer ici pour de grands hommes.

Il ne faut pas s'épouvanter de ces hautes entreprises sous prétexte des grands fonds qui semblent nécessaires pour les établir et soutenir ; puisque mon expérience me [p. 225] fait connaître qu'assurément pour mille écus par an, on peut nourrir et entretenir ici plus de cent séminaristes, il en faudrait encore moins pour la communauté de filles, parce que n'étant pas occupées à l'étude, elles pourront par leur travail manuel gagner la meilleure partie de leur subsistance et pour la dépense des malades. Pour tous ces grands desseins qui produiront des fruits si considérables, et pour la conversion des âmes, et le soulagement des pauvres malades, un fonds de 2500 écus de rente semblerait suffire, dont le capital serait d'environ 50000 écus. Mais bien plus, qui aurait ici 12 mille écus en réaux d'Espagne, en les mettant en rente, au prix du roi, ils produiront tous les ans, 2500 écus, à raison de 22 et demi pour cent, qui est le prix le plus bas et le plus modéré de ce royaume. Vous voyez par là, Monseigneur, qu'on peut ici faire le bien à beaucoup meilleur marché qu'en France. Il suffit que je vous aie donné cet avis pour en attendre quelque heureux succès.¹⁷⁴

Les affaires du christianisme dans les Indes sont en assez mauvais état, il n'y a presque que ce royaume où nous sommes en liberté de professer la foi catholique, si bien je n'ai à l'œil que Dieu nous a conduit par la main, et que sa bonté nous ayant arrêté ici, nous y sommes plus avantageusement placés pour sa gloire que s'il nous eût d'abord damné l'entrée dans les lieux de nos missions.

Les nouvelles de Macao sont toujours plus mauvaises, et dans toute l'apparence les premières qu'on en recevra

¹⁷⁴ Cf. *Siam*, p. 23 : « Il y a quelque temps ... quelque heureux succès ».

seront celles de sa destruction. Monsieur Brindeau y devait prêcher dans l'une des deux paroisses à l'ordre du gouverneur de l'évêché de Macao.

Monsieur Chevreuil se porte fort bien. J'ai reçu une de ses lettres de Camboje du 14^e mars 1667 qui m'a donné bien de la joie apprenant que Dieu semblait l'arrêter en ce lieu pour le bien de ce royaume, et principalement de 400 chrétiens qui y sont, lesquels peut-être fussent [p. 226] demeurés sans secours, si la providence ne leur eût envoyé celui de ce missionnaire.

Monsieur le gouverneur de l'évêché de Malacca infirme et âgé de 64 ans, étant résolu de s'en retourner à Goa, l'établit dans tous ses pouvoirs avant son départ, ce qui fut reçu avec beaucoup de satisfaction par tous les chrétiens. Il m'en donna avis aussitôt, m'envoyant de la part du susdit vicaire général une confirmation de tous ses pouvoirs pour les chrétiens de Siam qui dépendent de l'évêché de Malacca et permission à tous les ecclésiastiques qui sont avec moi d'y administrer les sacrements.

Monsieur Chevreuil n'a accepté cette charge de vicaire général qu'à deux conditions : la première est que j'y donnerais mon agrément, la seconde que ce serait sans recevoir aucun émolument de toutes les fonctions ecclésiastiques non pas même pour les messes, lesquelles rétributions peuvent valoir tous les ans 8 à 900 écus, qu'il contentait néanmoins qu'on établit un receveur pour les reconnaissances que les fidèles voudraient donner, pour ensuite être employée pour la nécessité des pauvres, ce qui était ainsi résolu, cette [partie*] qui doit être ordinaire à un missionnaire apostolique à beaucoup édifié les fidèles et les gentils y qui se gagnent entièrement par le désintéressement et ce doit être toujours notre grande pratique de faire autant que nous pourrons toutes nos fonctions gratuitement, parce que nous savons combien les gentils se sont scandalisés de l'excès et de la rigueur que

quelques missionnaires exercent dans les Indes pour ne pas perdre point leurs droits.

Ne craignons point que les fonds nous manquent, nous en avons un infaillible sur la providence divine, mettons-nous seulement en état de faire connaître à nos gentils que nous leur pouvons dire avec [vérité*] ce que saint Paul disait aux Corinthiens : « *Non quaero qua vestra sunt, sed vos* » [2 Cor 12, 14 : « ce que je recherche, ce ne sont pas vos biens, mais vous »], et puis quand nous en serions réduits à cette extrémité de demander l'aumône au nom de Dieu, il n'y aurait rien [p. 227] en cela qui répugnât à de véritables disciples de Jésus-Christ qui ne doivent jamais rougir de l'état auquel l'Évangile les met et nous ne serions pas davantage en cela que les prêtres des idoles qui aiment mieux vivre de charité volontaire que de subsister par des exactions forcées.

Monsieur Chevreuil se voyant donc à Camboje avec l'autorité de vicaire général, commençait à s'acquitter du devoir de bon pasteur et avait les premiers fruits de ses travaux, lorsqu'on apprit qu'il était arrivé à la barque de Camboje 8 vaisseaux chinois corsaires qui venaient offrir leur service au roi de Camboje contre celui de la Cochinchine dont il était tributaire. Ils furent parfaitement bien été reçus de ce roi, lequel se servant de cette occasion pour secouer le joug des Cochinchinois qui y étaient en garnison, donna un ordre secret de les massacrer tous, ce que ces corsaires chinois exécutèrent en un jour et une nuit, les prenant au dépourvu ; mais avec autant de cruauté qu'ils ne pardonnèrent pas même aux femmes ni aux enfants. Cependant il y eut environ 400 de ces Cochinchinois qui se déroberent à leur fureur et se réfugièrent au logis du frère du roi qui obtint leur grâce et permission de se retirer en leur pays. Comme il y a apparence que le roi de la Cochinchine ne manquera pas d'envoyer ses galères faire la guerre à celui de Camboje,

lequel lui étant inférieur à de beaucoup en forces, sera obligé de se retirer dans ses déserts et d'abandonner son pays au pillage. Les chrétiens n'y voyant pas d'autres remèdes que la retraite se disposent à aller habiter quelque lieu inaccessible à l'arrivée de l'armée des Cochinchinois. C'est dans cette vue que Monsieur Chevreuil écrit que l'on ne s'étonne pas s'il l'on ne reçoit pas de ses lettres de longtemps. [p. 228]

Il nous mande une chose fort consolante et qui peut avoir des conséquences très avantageux pour la religion dans le Tonquin. C'est au sujet du baptême de la sœur [« belle sœur » : Amep, vol. 121, p. 743] du prince du Tonquin et d'une de ses parentes qui furent prises. L'on ne dit pas par quel accident à la barre du Tonquin par ces mêmes corsaires, en écumant ces côtes, avant d'arriver à Camboje où ils les amenèrent. Ces deux dames ayant appris qu'il y avait des missionnaires, trouvèrent moyens de se rendre chez Mr Chevreuil et lui dirent qu'elles estimaient les plus heureuses du monde dans leur captivité puisqu'elles trouvaient sans aucun obstacle une occasion si favorable de se faire chrétiennes ; qu'au reste, elles connaissaient depuis bien du temps la vérité et la bonté de notre religion, qu'elles demandaient avec instance d'en être suffisamment instruites pour recevoir le baptême. On peut assez juger de la joie que reçut Mr Chevreuil de trouver ces deux âmes à quitter leur infidélité. Il en prit tous les soins possibles et leur fit trouver un logis afin de les pouvoir instruire plus commodément, ce qu'il fit pendant un mois et ensuite, les ayant baptisées, il les mit entre les mains d'un capitaine de navire de Manille qui l'assura qu'on les traiterait avec toute sorte de respect, et qu'on les renverrait avec beaucoup d'honneur au Tonquin. La première fut nommée Françoise, et la seconde Louise. [« La première fut nommée Lucie, et la seconde Françoise », Amep, vol. 121, p. 743]. Ces deux illustres néophytes promirent bien à Mr Chevreuil en se

séparant de lui, qu'elles seraient toute leur vie reconnaissantes du grand bonheur qu'elles avaient reçu par son ministère et par ses soins et que si [p. 229] elles arrivaient jamais au Tonquin, les missionnaires ressentiraient les effets de leur gratitude.

La pataque que nous attendions du Tonquin n'est point encore arrivé, ce qui fait que les deux catéchiste que Monsieur Deydier me devait envoyer de ce lieu-là pour recevoir les saints ordres n'ont pas encore paru, nous n'avons point eu de ses nouvelles depuis l'an passé.

Mr Hainque m'a envoyé de la Cochinchine son premier catéchiste nommé Joseph âgé de vingt-huit ans pour être fait prêtre. Il a toutes les marques d'un homme de grâce. Il y a encore ici un autre Cochinchine qui est venu de son pays avec quelques autres de sa nation, âgé d'environ vingt ans que j'ai instruit et baptisé et qui fait des merveilles dans notre séminaire. Simon à qui j'ai donné la tonsure, fait aussi assez bien^{o175}. Je ne vous dis rien de particulier de Mr Hainque, sinon que Dieu lui donne grande bénédiction. Il m'écrit qu'il y a des semaines qu'il baptise jusqu'à 30 adultes. Ignace lui est allé porter du secours afin de pouvoir assister les enfants des quelques généreux fidèles qui ont été mis à mort pour avoir soutenu les intérêts de Jésus-Christ et qui pour cette raison sont à présent réduits à une extrême nécessité. Il m'a envoyé une relation de soixante pages dont j'ai bien du déplaisir de ne pouvoir vous envoyer copie, faute de temps pour la transcrire, ce sera pour la première occasion. J'ai reçu trois chefs de ces grands hommes qui ont donné leur vie pour professer la foi. Je les estime, en vérité, plus que trois empires. Nous aviserons dans la suite à qui nous donnerons [p. 230] ces précieux trésors. C'est par un vaisseau de la Cochinchine arrivé à

¹⁷⁵ Cf. *Cochinchine*, p. 62 : « Mr Hainques... assez bien ».

Siam au mois d'avril dernier que j'ai reçu^{o176} toutes ces nouvelles, aussi bien que les informations que Mr Hainque a fait de la fin généreuse de ces glorieux fidèles qui ont par leur mort donné des témoignages à Dieu de leur amour pour la foi.

Le Révérend Père Philippe Marini^{o177} arriva ici le 7 septembre. Il était parti de Goa vers le mi-mai dans une [galliotte*]^{o178} pour aller au Tonquin, en qualité d'ambassadeur et négociier le retour de ceux de sa compagnie dans ce royaume. La saison étant trop avancée, il a été obligé de relâcher en ce port et différer son voyage jusqu'à l'année prochaine.

Il ne serait pas juste de finir cette lettre sans vous dire quelque chose de notre petit séminaire auquel Dieu donne toujours de nouvelles bénédictions. Il commence à se peupler, et dans toute l'apparence avant qu'il soit peu, nous y aurons plus de sujets que nous ne voudrions, à cause du peu d'ouvriers que j'ai pour instruire, n'y ayant que Mr Laneau qui y travaille avec un soin et une application incroyables. Plût à Dieu que j'eusse avec moi trente missionnaires de sa force, je trouverais bien à les employer ; et ainsi, que faire à présent avec un seul ?

Nous y avons des enfants qui nous sont donnés ou engagés irrévocablement par leurs parents ; vous auriez bien de la consolation, Monseigneur, de les voir tous vêtus de petites soutanes violettes faites à la manière [p. 231] des Portugais ; ils ne manquent point à faire leur méditation matin et soir ; ils mangent en commun, et durant le repas

¹⁷⁶ Cf. *Cochinchine*, p. 42 : « J'ai reçu trois chefs... que je [les] ai reçus ».

¹⁷⁷ Le Père Philippe Marini (1608-1682), jésuite italien, après avoir travaillé au Tonkin de 1647 à 1658, fut envoyé à Rome comme délégué de la province du Japon. Il mourut à Macao en 1682.

¹⁷⁸ Galliotte : « GALIOTE. s.f. Espèce de petit bâtiment qui va à rames & à voiles. », (DAF, 1762).

un d'eux lit un livre de piété, mais tous ne l'entendent pas encore, étant presque tous de différentes nations ; ils auraient besoin au moins de deux ecclésiastiques qui s'employassent entièrement auprès d'eux, et de quelques laïques qui pussent leur enseigner quelques ouvrages manuels, ne se trouvant personne qui s'acquitte de ces choses-là avec l'affection et fidélité nécessaires. J'aurais aussi besoin de quelqu'un pour le temporel de dedans notre maison, dont dépend tout le bien, et principalement à présent qu'elle commence se peupler beaucoup.

Notre interprète vient de recevoir un billet de barcalon [le premier ministre] qui lui écrit de la part du roi, pour nous prier de vouloir enseigner un de ses mandarins âgé de soixante ans. Ce sont des marques de l'estime que le roi fait de nous, ce qui est assez connu de ceux même qui auraient voulu nous faire quelques obstacles. Nous croyons que Dieu permet cela, puisque nous ne l'avons pas recherché, n'allant pas à la Cour pour arrêter les troubles que nous [pourrait*] nous faire dans nos fonctions.

Les Japonais nous prient qu'on leur fasse une chapelle et qu'on leur donne un missionnaire.

Nous travaillons avec bien de l'édification auprès de quelques vieux laos [*sic*] [laotiens] captifs de guerre qui sont dans un petit village assez éloigné de la ville. Tous les dimanches, on leur va dire la messe. Leur simplicité, leur innocence et leur pauvreté avec le peu d'empressement d'en sortir est ravissante. Un peu de riz et quelques herbes, ou petits poissons font leur nourriture ordinaire. Ils sont contents quand ils [*p. 232*] ont quelque vieil morceau de toile pour se couvrir. Souvent on ne trouve pas dans leurs confessions matière d'absolution. Si les autres laos [*sic*] sont d'un naturel aussi bon, cette mission doit être bien facile. Il y a encore beaucoup d'autres laos [*sic*] aussi ici, mais il n'y a pas moyen de s'y employer. Des ouvriers ! Au nom de Dieu, des ouvriers ! Car il y a bien à travailler de tous côtés.

Lettre au Père Ambroise, capucin.

[Amepe, vol. 876, p. 539-541] [autographe]

De la paroisse de Saint Joseph, à la ville royale de Siam,

Le 23 novembre 1667.

Mon très cher Père,¹⁷⁹

Notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours le seul objet de notre âme.

Je risque cette lettre par la voie de Goa pour vous donner de nos nouvelles. Depuis que le sieur Pérez est parti pour vous aller porter mon parquet, les religieux d'ici ont continué leur comportement à notre égard pendant quelques mois. Après quoi, ils ont rompu entre eux et sont présentement si mal que le commissaire du Saint-Office a informé contre les jésuites et ceux-ci ont pris plusieurs dépositions contre lui, on verra les papiers des uns et des autres à Goa. Pour nous, nous sommes hors du jeu, le peuple a été désabusé, les jésuites se mordent les doigts d'avoir entrepris une affaire qui leur a si mal rempli.

On n'a intercepté que Mr Brindeau m'écrivait de Macao dont on attend rien que la destruction.

Mr Chevreuil est à Camboje. Le gouverneur de l'évêché de Malaque l'a établi grand vicaire de ce lieu-là auparavant de s'en retourner à Goa. Il me prie d'agréer cette élection.

Mr Hainque m'a envoyé la relation de son voyage du royaume de Chiampa et de celui de la Cochinchine qui marque une bonté particulière de Dieu sur lui ; et il faut

¹⁷⁹ Le Père Ambroise de Preuilly, capucin de la province de Touraine, (cf. Lettre à Mr Fermanel du 23 janvier 1662).

avouer que la grâce de ce missionnaire est grande ; mais il faut aussi confesser que ses oraisons, ses veilles, ses pénitences et ses sacrifices sont extraordinaires. Il est si occupé que cela n'est pas croyable. Il m'écrit qu'il y a des semaines qu'il baptise jusqu'à trente adultes. Je lui ai envoyé un homme exprès cette année lui porter de l'argent. J'appréhende à tous moments qu'il ne soit découvert. Ma consolation est, si cela arrive, que nous aurons assurément un martyr de notre corps. Son premier catéchiste est ici, en état d'être ordonné prêtre dans peu. Il paraît un grand sujet. Il en a encore un autre dont il fait grand cas, qu'il m'enverra l'année prochaine et qui pourra s'en retourner prêtre dans les mêmes vaisseaux qui l'amèneront.

J'ai reçu lettres de Mr Deydier du Tonquin du 10 février dernier, qui est accablé d'affaires. Depuis son arrivée jusqu'au temps de sa lettre, lui et ses catéchistes ont baptisé environ deux mille personnes. Il est admirablement chéri de tous les chrétiens. Il me mande une chose qui me donne beaucoup de peine, c'est qu'une malheureuse femme l'a été révéler à quelques officiers du roi, en haine de ce qu'il lui refusa l'absolution qui ne pouvait pas lui donner. Il n'y avait pour de remède à cela. On devait en parler au premier conseil du roi dans quatre jours qui n'étaient [p. 541] point encore expirés quand il m'a écrit, de sorte qu'il était dans l'incertitude de ce jugement, ne sachant si on le bannirait du royaume ou si on l'emprisonnerait. Cependant il me mande qu'il donne ordre à tout comme si cela devait arriver. Il a vingt petits séminaristes qui savent déjà, la plupart, lire et écrire nos caractères. Je sais, de bonne part, qu'il est en telle réputation de sainteté parmi tous les chrétiens qu'ils s'estiment heureux de pouvoir lui baiser le bas de sa robe en cachette. Il m'assure aussi qu'à la première occasion il m'enverra des vieux catéchistes pour être ordonnés.

Pour ce qui regarde la mission d'ici, le Bon Dieu y convertit toujours quelqu'un et j'ai grande confiance que sa

miséricorde nous y donnera dans peu beaucoup de bénédiction.

Il y a environ un mois que j'ai envoyé par la voie de Hollande ce qui s'est passé depuis le départ du sieur Pérès, je vous en enverrai le duplicata par la première occasion assurée, où vous apprendrez les choses plus en détail. Je n'ai point cru la devoir hasarder par ce vaisseau du roi de Siam, parce qu'il doit toucher à Goa.

Le Père Philippe Marin, jésuite qui retourne d'Europe^{o180} en était parti le mois de mai dernier dans une galiote chargée de soufre et de salpêtre pour le Tonkin. Mais n'ayant pas eu de vent favorable, il a relâché en ce port, dans le dessein de continuer son voyage l'année prochaine. Je ne l'ai point vu et je pense que je ne dois pas espérer cela de la manière que je vois que ces religieux agissent à notre égard. Or l'intérêt des missions, qui peuvent souffrir de ces mésintelligences, je m'en mettrais fort peu en peine, me pouvant très bien passer de cette compagnie. Comme nos maximes sont plus évangéliques que les leurs, ils ont eu du dessous en tout ce qu'ils ont entrepris jusqu'à présent contre nous et j'espère, Dieu aidant, que ce sera le même, dans la suite des temps. Il a fait imprimer une relation latine en Europe^{o181}, où l'on m'a dit qu'il donne fort le démenti à ceux qui ont avancé que l'ambassade du Père Bouin^{o182} était une imposture. Il y est parlé de vous et de la

¹⁸⁰ « Le Père Philippe Marini, jésuite, qui arriva ici le 9 de septembre, venant de Rome, de France et de Portugal, et [de] Goa [...]. Ce religieux est aussitôt entré dans les sentiments de sa compagnie et de la nation portugaise, il n'a point vu les missionnaires », *Relations*, n° 70, p. 215.

¹⁸¹ Il s'agit sans doute de *Delle Missioni de' Padri della Compagnia di Gesu nella provincia del Giappone, e particolarmente di quella di Tunkino*, Roma, 1663.

¹⁸² Père Michel Bouin (ou : Boin, Boym, Bohym, Boyn), jésuite polonais (1612-1659), envoyé en 1651 à Rome, par l'impératrice-mère Hélène de la

lettre qu'on vous avait écrite sur ce sujet par laquelle on assurait que c'était une chose controuvée. Ce pauvre Père prend bien de la peine à soutenir une mauvaise cause. Il ferait bien mieux d'ensevelir les choses dans le silence, puisqu'il sera toujours vrai que l'ambassadeur qu'accompagnait le Père Bouin a été longtemps cuisinier dans le couvent des Pères de saint François de Macao.

Voici trois personnes qui me demandent recommandation près de vous. Le premier est le sieur Pascal d'Acosta, japonais, pilote de ce vaisseau ; le deuxième est le sieur Machado, portugais, marié à une Japonaise d'ici ; et le troisième est le sieur Manuel Fuero de Macao. Ils sont tous trois assez amis de cette maison. Le dernier a été témoin de tout ce qui s'est fait contre nous par le commissaire du Saint-Office. Il en peut bien plus parler que les autres. Il en doit informer à fond le P.C. à Goa.

Après cela il ne me reste que de vous demander le secours de vos saints sacrifices et oraisons et de me croire toujours,

Mon très cher Père,

Votre très humble et très affectionné serviteur,

Pierre, évêque de Bérithé.

[P.S.]

Mon très cher Père,

Comme Monseigneur m'a donné sa lettre à cacheter, je n'ai pas voulu laisser passer cette occasion sans vous assurer de mes humbles respects et de vous supplier de vous souvenir de nous et de nos missions dans vos saints sacrifices. C'est votre plus humble et obéissant serviteur.

Cour des Ming. Il restait trois ans à Rome, sans être reçu par le pape. Il quitta enfin l'Europe le 30 mars 1656, à Lisbonne.

Louis Laneau, pr. ind. [prêtre indigne] et missionnaire apostolique¹⁸³.

< >

¹⁸³ Louis Laneau, parti en mission avec Mgr Pallu, tombé malade en Inde, fut alors soigné par le capucin Ambroise de Preuilly. Il lui a ensuite écrit une lettre de remerciement (Amep, volume 971, p. 127). (Cf. : DÀO Quang Toan, *Mgr Louis Laneau et la Mission de Siam au XVIIe siècle*, Mémoire de Maîtrise de Théologie, Faculté de Théologie, Institut Catholique de Toulouse, 1992, p. 40 et p. 212).